

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 13 mai 2025, à 19 h 30, à l'École polyvalente La Pocatière, au 950, 12^e Avenue, à La Pocatière, à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Monsieur Yves Trazié
Madame Dominique Brière
Monsieur Jean-François Lévesque
Monsieur Claude Beaulieu
Madame Véronique Brillant
Monsieur Guy Dumont
Madame Julienne Auclair
Madame Martine Riou
Madame Cloé Gagné
Monsieur Dominique Viel
Madame Martine Paradis
Monsieur Denis Bastille
Madame Nadine St-Onge
Monsieur Antoine Déry (sans droit de vote)
Madame Caroline Dufour (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote)

Membres absents :

Madame Véronique Renaud
Monsieur Jacques Bérubé
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote)

1. **MOT DE BIENVENUE**

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. **VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
(19 H 33)**

La réunion est ouverte à 19 h 33 sous la présidence de monsieur Jean-François Lévesque, président. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. **CA 2025-05-0410 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Claude Beaulieu **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public
5. Approbation des procès-verbaux des rencontres du 8 avril 2025 et du 30 avril 2025
6. Suivis aux procès-verbaux
7. Informations de la direction générale
 - 7.1 Enjeux stratégiques
 - 7.2 Décisions du directeur général

8. Comités du conseil d'administration – suivis et recommandations
9. Amendement au calendrier des séances du conseil d'administration pour 2024-2025
10. Calendrier des séances du conseil d'administration pour 2025-2026
11. Approbation du plan d'effectifs 2025-2026 du personnel cadre et hors cadre
12. Approbation du plan d'effectifs 2025-2026 du personnel professionnel
13. Approbation du plan d'effectifs 2025-2026 du personnel de soutien
14. Amendement au calendrier scolaire 2025-2026 de la formation générale des adultes
15. Adoption du nom de la nouvelle école primaire de Rivière-du-Loup
16. Modification à l'acte d'établissement de la nouvelle école primaire de Rivière-du-Loup
17. Questions diverses
18. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. CA 2025-05-0411 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 8 AVRIL 2025 ET DU 30 AVRIL 2025

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Dominique Viel **D'ADOPTER** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 avril 2025 et de la séance extraordinaire du 30 avril 2025, tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

6. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance.

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 ENJEUX STRATÉGIQUES

C'est avec beaucoup d'émotions que le directeur général annonce sa retraite au 30 juin 2025.

7.2 DÉCISIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente les décisions qu'il a prises conformément au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs en vigueur.

8. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SUIVIS ET RECOMMANDATIONS

Comité des ressources humaines :

- Présentation du tableau des effectifs : nouvelle présentation plus précise (extrait du système de paie);
- Régularisation au plan d'effectifs du personnel professionnel (ergothérapeute et psychoéducateur(trice)s);
- Avec l'arrivée de la nouvelle école, ajout d'un(e) secrétaire, d'un ouvrier(ère) d'entretien et d'un(e) concierge;
- Ajout de 2,8 ressources en entretien à l'École La Croisée en remplacement d'un sous-traitant;

- Le comité recommande au conseil d'administration d'approuver les niveaux d'effectifs.

Comité consultatif du transport :

- Présentation du bilan des revenus versus les dépenses (déficit anticipé de 131 000 \$ pour l'année scolaire en cours);
- Le comité recommande que les tarifs soient les mêmes pour 2025-2026 à l'École Lanouette.

9. CA 2025-05-0412 AMENDEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2024-2025

CONSIDÉRANT le calendrier des rencontres 2024-2025 adopté le 28 mai 2024 (résolution n° CA 2024-05-0326);

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire doit respecter la clause 7-3.23 de la convention collective du personnel de soutien qui demande un délai de 5 jours;

IL EST PROPOSÉ par Guy Dumont et résolu :

D'AMENDER le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024-2025 afin que la rencontre prévue le 26 juin 2025 soit devancée au 23 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

10. CA 2025-05-0413 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2025-2026

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des rencontres 2025-2026 déposé;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration tiendra une rencontre dans chaque secteur du centre de services scolaire : La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup;

IL EST PROPOSÉ par Martine Paradis et résolu :

D'APPROUVER le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2025-2026 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

11. CA 2025-05-0414 APPROBATION DU PLAN D'EFFECTIFS 2025-2026 DU PERSONNEL CADRE ET HORS CADRE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'organisation administrative des postes du personnel cadre et hors cadre pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT le plan d'organisation des postes du personnel cadre et hors cadre présenté pour consultation au Comité de relations professionnelles des cadres d'école, des cadres d'établissement et des administrateurs conformément à la *Politique de gestion des cadres et aux membres du conseil d'administration* et les résultats de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Cloé Gagné et résolu :

QUE soit adoptée, conformément au *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires*, l'organisation administrative concernant les postes du personnel cadre et hors cadre, et ce, à compter de l'année scolaire 2025-2026, conformément au document déposé, pour un niveau de ressources total de 57 postes.

*Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)*

**12. CA 2025-05-04-15 APPROBATION DU PLAN D'EFFECTIFS
2025-2026 DU PERSONNEL PROFESSIONNEL**

CONSIDÉRANT QUE conformément à la convention collective du personnel professionnel, le centre de services scolaire doit adopter un plan d'effectifs pour l'année scolaire suivante;

CONSIDÉRANT le projet de plan d'effectifs 2025-2026 du personnel professionnel soumis à la consultation des organismes partenaires, dont le Syndicat des professionnels du Grand-Portage, et les résultats de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Dominique Viel et résolu :

QUE soit approuvé le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2025-2026, conformément au document déposé, pour un niveau de ressources total de 79,17 postes.

*Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)*

**13. CA 2025-05-0416 APPROBATION DU PLAN D'EFFECTIFS
2025-2026 DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

CONSIDÉRANT QUE conformément à la convention collective du personnel de soutien, le centre de services scolaire doit adopter un plan d'effectifs pour l'année scolaire suivante;

CONSIDÉRANT le projet de plan d'effectifs 2025-2026 du personnel de soutien soumis à la consultation des organismes partenaires, dont le Syndicat du soutien scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup, et les résultats de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Nadine St-Onge et résolu :

QUE soit approuvé le plan d'effectifs du personnel de soutien – secteur général, pour l'année scolaire 2025-2026, conformément au document déposé, pour un niveau de ressources total de 194,62 postes.

*Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)*

**14. CA 2025-05-0417 AMENDEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE
2025-2026 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES
ADULTES**

CONSIDÉRANT QUE le calendrier scolaire 2025-2026 de la formation générale des adultes a été adopté le 10 décembre 2024 (résolution n° CA 2024-12-0383);

CONSIDÉRANT QUE les 200 jours de travail étant complétés en date du 29 juin, le 30 juin se veut donc un jour non travaillé enseignant;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus de cours d'été depuis des années et qu'il est pertinent de retirer cette mention;

IL EST PROPOSÉ par Martine Riou et résolu :

D'AMENDER le calendrier scolaire 2025-2026 de la formation générale des adultes tel que déposé.

*Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)*

**15. CA-2025-05-0418 ADOPTION DU NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE
PRIMAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle école primaire de Rivière-du-Loup ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2025;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de donner un nom à cette école;

CONSIDÉRANT les démarches faites en ce sens (concours, création d'un comité de parents provisoire, sondage) et les résultats de celles-ci;

IL EST PROPOSÉ par Dominique Brière et résolu :

DE NOMMER la nouvelle école primaire de Rivière-du-Loup « École de la Grande-Ourse ».

Adoptée à l'unanimité.

**16. CA 2025-05-0419 MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT
DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DE
RIVIÈRE-DU-LOUP**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, le centre de services scolaire doit déterminer annuellement, compte tenu du plan triennal, la liste de ses écoles et de ses centres et leur délivrer un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT QUE les actes d'établissement ont été adoptés lors de la séance du conseil d'administration du 30 avril 2025 (résolution n° CA 2025-04-0408);

CONSIDÉRANT QUE le nom de la nouvelle école a été adopté par le conseil d'administration le 13 mai 2025 (résolution n° CA 2025-05-04XX);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier l'acte d'établissement de cette école pour 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par Martine Riou et résolu :

DE MODIFIER l'acte d'établissement de la nouvelle école primaire de Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2025-2026 conformément au document déposé.

Adoptée à l'unanimité.

17. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

18. **CA 2025-05-0420 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 19 H 55)**

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

Le président,

Geneviève Soucy

Jean-François Lévesque